

**PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 DÉCEMBRE 2023**

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Sulpice les Champs s'est réuni à la mairie le 12 décembre 2023 à 20 heures selon convocation en date du 08 décembre 2023 sous la présidence de Madame la Maire, Monique DEPEIGE.

PRESENTS : Mme DEPEIGE Monique. M. BARBE Jean-Pierre. M. JALLAIS Patrick. Mme GRANGE Marie-Claire. Mme LACHAUD Carole. Mme GARRAUD Christelle. Mme MERLE Élodie. M. DESCHATRES Jean-Pierre. PITZ Hervé. M. GIRON Ludovic.

Le quorum est atteint.

ORDRE DU JOUR :

- Désignation d'un secrétaire de séance.
- Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 28 novembre 2023.
- Décisions modificatives
 - Adhésion à un Groupement de commande pour « services de maintenance corrective et préventive des installations d'éclairages public ».
 - Convention logement 4 route d'Ahun
 - Questions et informations diverses.

Mme Christelle GARRAUD est désignée à l'unanimité secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion du 28 novembre 2023 est adopté à l'unanimité.

///////////////////////////////
Madame Monique DEPEIGE, Maire, informe les membres du Conseil Municipal qu'elle a reçu le vendredi 8 décembre la lettre de démission de Madame Christine PICAU, conseillère municipale.
///////////////////////////////

Délibération N° 2023/62 en date du 12 décembre 2023 portant sur des décisions modificatives.

Section de fonctionnement

Dépenses :

Compte 6450 : charges de sécurité sociale : + **3 500,00€**
Compte 65738 : autres établissements publics : + **965,00€**
Compte 60612 : énergie, électricité : - **4 465,00€**

Compte 60622 : carburants : + **8 000,00€**

Recettes :

Compte : 70848 : aux autres organismes : + **8 000,00€**

Vote pour à l'unanimité.

Délibération N° 2023/63 en date du 12 décembre 2023 portant sur la dénonciation de la convention conclue le 26/09/2007 concernant la maison située 4 route d'Ahun.

Résumé

Le Conseil Municipal décide de dénoncer la convention N°23/3/06-2006/80-415/4/1418 conclue en date du 26 septembre 2007 pour la maison d'habitation située 4 route d'Ahun à Saint Sulpice les Champs. L'acte de dénonciation sera rédigé par l'Etude de Maitre Yvernault (Ahun), Mme la Maire est autorisée à le signer, tous les frais seront à la charge de la commune.

Vote : 9 pour, 1 abstention.

Questions et informations diverses :

Mise en disponibilité d'un agent : Madame Monique DEPEIGE, maire, informe les membres du Conseil Municipal de la demande de mise en disponibilité pour une période de 6 mois à compter du 1^{er} janvier 2024 de Madame Laura RENNETEAU, adjoint administratif de 2^{ème} classe. Elle informe que pendant cette période Madame Frédérique PRADEAU la remplacera dans ses fonctions. Elle bénéficiera d'un contrat à durée déterminée avec une durée hebdomadaire de travail de 19 heures.

Boulangerie : Madame le Maire et les adjoints ont reçu un couple nouvellement arrivé au lotissement de la Genetière et qui souhaite ouvrir la boulangerie début janvier.

Commission voirie de la Communauté de Commune Creuse Grand Sud : Monsieur Patrick JALLAIS, 2^{ème} adjoint, rend compte aux membres du Conseil Municipal de la réunion de la commission voirie de la Communauté de Communes à laquelle il a assisté. Une nouvelle directrice des services techniques a été nommée par la com com. Les travaux qui devraient être réalisés en 2024 sont : - Route de Massigoux, route de La Genetière et réfection de l'aqueduc situé entre Ventenat et Pétillat.

Containeurs jaunes : Mme Christelle GARRAUD, conseillère municipale, membre de la commission déchets, développement durable mobilité de la Communauté de Communes Creuse Grand Sud informe les membres du Conseil Municipal que des conteneurs jaunes vont être ajoutés dans les villages.

La séance est levée à 22 heures 15.

Procès-verbal adopté à l'unanimité lors de la réunion du 05 février 2024.